

DÉCISION

DÉCISION N° 2024-D-031 Signature de l'avenant n°1 du lot n°02 – étanchéité attribué à la Société Etanchéité Technique dans le cadre du marché n°2022-009 de construction d'une antenne du CDG34

Monsieur le Président du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Hérault,

VU le Code de la commande publique ;

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 13 ;

VU le décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion, en particulier ses articles 27 et 28 ;

VU le procès-verbal de la séance du Conseil d'administration du CDG34 du 26 janvier 2021 ;

CONSIDERANT

Au cours de la séance du 26 janvier 2021, le conseil d'administration du CDG 34 a approuvé l'implantation d'une nouvelle antenne du CDG34 à Cazouls-lès-Béziers. A l'issue d'une procédure de marché public référencée n°2022-009 et composée de 18 lots au total, le lot n°02 relatif à l'étanchéité a été attribué à la Société Etanchéité Technique pour un montant total de 110 000 euros HT, soit 132 000 euros TTC.

La signature d'un avenant est donc proposée. Cette modification de 1872 euros HT, soit 2246,40 euros TTC introduit une incidence financière 1,70% par rapport au montant initial du marché. Le nouveau montant du marché public est donc le suivant :

Taux de la TVA : 20%

Montant HT : 111 872 euros

Montant TTC : 134 246,40 euros

DÉCIDE

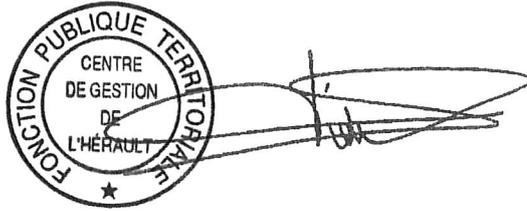
Article 1^{er} : D'autoriser, par délégation, Mme Eliette CHARPENTIER, 1^{ère} vice-présidente du CDG34, à signer l'avenant n°1 du lot n°02 attribué à la Société Etanchéité Technique.

Article 2 : La Directrice des services est chargée de l'exécution qui sera transmise au représentant de l'Etat et fera l'objet d'une communication lors de la prochaine séance du conseil d'administration.

Fait à Montpellier,

Le 17/04/2024.

Le président du CDG 34,



Philippe VIDAL

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat le 17/04/2024 et de sa publication le 17/04/2024.



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS
AVENANT N°01¹

EXE10

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Hérault
Parc d'Activités d'Alco
254 rue Michel Teule
34184 MONTPELLIER CEDEX 4
Tél : 04 67 04 38 80
juridique@cdg34.fr

B - Identification du titulaire du marché public

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

SOCIETE ETANCHEITE TECHNIQUE
Mas de la Treille
34370 MARAUSSAN
Tél : 04 67 77 98 77
contact@entrepriseset.fr

LOT 02 - ETANCHEITE

C - Objet du marché public

■ **Objet du marché public:**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

Construction d'une Antenne du CDG34
Avenue Jean Jaurès
34370 Cazouls les Béziers

■ **Marché public : 2022-009**

■ **Date de la notification du marché public : 03/01/2023**

■ **Durée d'exécution du marché public : 11 mois (y compris préparation de chantier de 1 mois)**

■ **Montant initial du marché public :**

- Taux de la TVA : **20%**
- Montant HT : **110 000.00 €**
- Montant TTC : **132 000.00 €**

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

D - Objet de l'avenant**■ Modifications introduites par le présent avenant :**

(Détaillez toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Parois enterrées

Suivant devis n°D-2024104 du 08/01/2024 ci-joint + plan repérage du 25/04/23 IND B

Fourniture et mise en place d'un EIF y compris membrane bitume type iko paroi soudée à la flamme par chalumeau (ht : bande de 50 cm) – 22.50 m2

Fourniture et pose de delta MS pour protection mécanique – 22.5 m2

Fourniture et pose de plinthes alu brut fixé en tête d'étanchéité – 45 ml

Total HT 1 872.00 €

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

(Cocher la case correspondante.)

Non

Oui

Montant de l'avenant n°1 :

- Taux de la TVA : **20%**
- Montant HT : **1 872.00 €**
- Montant TTC : **2 246.40 €**
- % d'écart introduit par l'avenant : **1.70 %**

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : **20%**
- Montant HT : **111 872.00 €**
- Montant TTC : **134 246.40 €**



E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
GARCIA Grégory, Gérant	Montpellier, le 05.04.24	

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :
 (Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : Montpellier, le 17.04.2024

Signature
 (représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)




Eliette CHARPENTIER
 Vice-présidente déléguée

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public**■ En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 01/04/2019.



S.E.T

Société Etanchéité Technique

Spécialiste membrane PVC

Envoyé en préfecture le 17/04/2024

Reçu en préfecture le 17/04/2024

Publié le

ID : 034-283400521-20240417-2024_D_031-DE

S²LOW

Adresse chantier :

Avenue Jean Jaurés , 34370 Cazouls les Béziers

Centre de Gestion de la fonction publique Territoriale de l'Hérault

Parc d'activités d'Alco 254 rue Michel Teule
34184 Montpellier CEDEX 4

DEVIS n°D-2024104 : Devis TS N°1 : Parois enterré CDG

Date : 08/01/2024

Durée de validité : 30 jours

Référent : Romain GARGUILO

N° / Dénomination	U.	Q.	PU	Total HT
1 : Parois enterré CDG				1 872,00 €
1.1 : Fourniture et mise en place d'un EIF y compris membrane bitume type iko paroi soudée à la flamme par chalumeau (ht : bande de 50 cm)	m ²	22,5	39,10 €	879,75 €
1.2 : Fourniture et pose de delta MS pour protection mécanique	m ²	22,5	11,10 €	249,75 €
1.3 : Fourniture et pose de plinthes alu brut fixé en tête d'étanchéité	ml	45	16,50 €	742,50 €

Total HT	1 872,00 €
TVA 20 %	+374,40 €
Total TTC	2 246,40 €

Lu et approuvé, bon pour travaux

Fait à : Montpellier le : 17/04/2024



Signature :

**S.E.T**
Société Etanchéité Technique
Mas de la treille - 34370 Maraussan - 0467779877
SAS Capital 5000€ - SIRET 80338507900014

